

PV AG 23.03.2024

Présences : Anne-Claire Vonnez, Malorie Loup, Nicolas Penel, Christophe Cavin, Dominique Bezençon, Marylaure Huni Bezençon, Blurette et Jean-Daniel Bezençon, Famille Castelli, Jeanne-Charlotte Bonnard, Chloé Keller, Michaël Quartacci, Elena Wagnières, Isabelle Lamy, Yves Gaille, Commune d'Orbe représentée par Jean-Marc Bezençon, Odile Jaccard Merlin

Excusés : Bérengère Penel, Nicolas Repond, David Galmiche, Commune des Clées, Commune de Ballaigues, Commune de l'Abergement, Commune de Sergey, Commune d'Essertines, Commune de Croy, Karin Cavin, Sarah Mosczytz, Corine Ripa, Commune de Montagny, Guillaume Pasche, Commune de Montcherand.

1. Mot de bienvenue de Nicolas Penel.

Le comité est assez restreint, il est composé de 3 personnes : Nicolas Penel ; Bérengère Penel qui est en retrait actuellement et Odile Jaccard Merlin. Christophe Cavin a donné sa démission en début d'année.

L'équipe a été renforcée par Isabelle Lamy pour les aspects administratifs et Nicolas Repond qui s'occupe de la comptabilité depuis le départ de Christophe.

Nicolas Penel salue également la présence des membres de l'équipe : Malorie, Anne-Claire, Jeanne-Charlotte et Chloé ainsi que le porte-parole des vérificateurs de comptes : Yves Gaille.

2. Adoption du PV de l'assemblée générale du 06.11.2022

L'ancien PV disponible sur le site a été corrigé, il y avait des erreurs dans la présentation de la comptabilité. Pour rappel : les deux années Covid avaient dû être groupées sous une même assemblée générale. Le PV est adopté à l'unanimité.

3. Présentation des activités

Selon le rapport d'activité présenté par Dominique.

Rappel des 3 volets d'activités de Point Nature : Accueil préscolaire, école en forêt, ateliers (accueils et animations ponctuelles). Le volet des ateliers a été peu actif ces dernières années.

Concernant les chiffres figurant dans la présentation des différents volets d'activités rapport d'activité : pour précision, il ne s'agit pas du nombre de participant.e.s différents mais du nombre d'**inscriptions** comptabilisées depuis l'ouverture de chacun des volets d'activité.

Pour l'année 2022-2023 :

L'évolution est positive pour le jardin d'enfant puisque le taux d'occupation des places est très élevé : 95%, 76 places occupées sur les 80 proposées.

Pour illustrer, cela représente 5% de plus qu'en 2021-2022.

Dans le rapport d'activité est indiqué la provenance des enfants. Il s'agit essentiellement d'enfants de la région, autour d'Orbe.

Il y a aussi eu un agrandissement de l'équipe éducative et une structuration du travail de l'équipe avec de plus en plus de personnes qui travaillent à des petits pourcentages ce qui demande organisation et coordination.

Il y a eu les départs de Coralie Fragnière et Jonas Court.

- **Présentation des activités des P'tits Points par Jeanne-Charlotte**

Les P'tits Points ont beaucoup évolué ces dernières années. Il y a plus de jeunes enfants de 2 ans, ce qui implique un autre type d'accompagnement (notamment : autonomie, change, nombreuses siestes, habillements, etc.).

La petite yourte est installée depuis l'automne 2022 ce qui a donné plus d'espace et de confort.

Il est toujours riche de vivre au quotidien la découverte de la nature.

- **Présentation des activités de l'école**

C'est aussi une année qui s'inscrit dans la continuité. Il y a eu des changements dans l'équipe : le départ d'Anne et de Jeanne-Charlotte qui se sont concentrées sur les PP et l'arrivée de Stéphanie Nouail.

2 places supplémentaires ont été ouvertes : on est passé de 14 à 16 élèves.

On a aussi accueilli et intégré 2 élèves avec des besoins particuliers. Ça a été des expériences très positive.

C'était la 4^e année depuis l'ouverture, marquée par le départ du premier élève ayant fait entièrement son 1^{er} cycle en forêt.

- **Mot de l'équipe par Malorie au nom de Stéphanie**

Depuis septembre 2023 :

Arrivée de David Galmiche pour les mercredis matin (qui a remplacé Odile) et il est aussi présent le jeudi. Le jeudi, l'ensemble des élèves sont présents toute la journée.

Les élèves ont pu participer de différentes manières à l'arrivée de la petite yourte.

Il y a divers projets qui rythment l'année : spectacle de Noël, exposition artistique, rencontre avec le garde-forestier, rencontre avec un ornithologue, découverte d'artistes du cirque de Sainte-Croix, rencontres avec des classes d'Orbe de Chantermerle : une rencontre en classe et une rencontre en forêt.

Il y a aussi de la correspondance avec eux de diverses manières.

Correspondance aussi avec les anciens élèves.

Les élèves participent aussi à des projets d'aménagement et de construction : paravent pour les toilettes extérieures ou autres activités artistique, cueillette et cuisine.

On a aussi proposé une classe ouverte : les parents ont pu venir un mardi ou un jeudi et ainsi voir leur enfant au sein de l'école et découvrir le déroulement d'une journée.

On propose aussi un stage pour les nouveaux élèves sur une demi-journée et accueil de stagiaire et étudiants. Il y a aussi une journée de formation pour des enseignants.

- **Fréquentation de l'école**

Depuis l'ouverture, il y a chaque année beaucoup de demandes. Davantage que de demandes que de places disponibles.

Nous avons donc augmenté progressivement le nombre d'élèves accueillis dans notre école. Pour la rentrée 2024, l'école comptera 21 places (contre 18 actuellement). Cette augmentation permettra de mieux « viabiliser » notre école et de travailler plus souvent à 3 enseignant.e.s. (effectif permettant un enseignement différencié entre les 4 degrés ainsi que la mise en œuvre de nos méthodes de travail).

Le reportage de Passe-moi les Jumelles a amené des demandes de stages ou de visites, de personnes en formation ou déjà formées, d'où la mise en œuvre de journées de formation car il y a de l'intérêt. Il y a peu de structures comme ça. Il existe une école sur Genève et Educaterre à Sion. Point Nature est intéressant puisqu'entièrement en immersion.

- **Événements marquants de 2022-2023**

Il y a eu l'installation de la petite yourte : permet de distinguer les différentes activités des PP.

Il y a eu aussi la création du groupe de soutien logistique (composé essentiellement de parents) qui s'occupe de la gestion de l'eau, du bois, des batteries (éclairage solaire des yourtes). Nous remercions les personnes qui participent à ce groupe.

Les ateliers ont été mis en suspens car les volets des P'tits Points et de l'école ont pris de la place.

Il y a un travail de structuration et de formalisation du travail en cours.

Pour ce travail-là il y a eu un besoin de soutien pour la direction administrative : arrivée d'Isabelle Lamy et Nicolas Repond comme soutien.

C'est une année de consolidation.

- **Enjeux du développement de Point Nature**

Au printemps 2023 et dès la rentrée les enjeux étaient de poursuivre la structuration du fonctionnement de Point Nature : améliorer les conditions salariales de l'équipe, rémunérer complètement la direction pédagogique et engager des personnes pour soutenir la direction administrative.

Concernant l'adaptation progressive du nombre d'enfants, 4 places supplémentaires ont été ouvertes pour l'école entre 2021 et 2023. Les tarifs de l'école ont été ajustés en 2021-2022.

La fréquentation moyenne des P'tits Points a augmenté et les tarifs ont été ajustés à la rentrée 2023.

Des démarches ont été entreprises pour obtenir des subventions auprès de la FAJE via AJOVAL. Une convention a été signée avec AJOVAL, et la FAJE a octroyé une subvention de fr. 15'500.- à Point Nature à l'été 2023.

Des demandes de soutien ont également été adressées aux communes de domicile des enfants qui fréquentent régulièrement Point Nature, et plus particulièrement l'école en forêt (ce qui réduit, de peu ou de beaucoup, la facture générale de ces communes).

Certaines communes se sont acquittées du montant demandé.

Pour information un écolier coûte fr. 2'400.- par année (fr. 3'200.- avec transport). On a demandé aux communes une proportion de ce montant.

- **Complément d'informations à propos de l'équipe**

Depuis juin 2023, Cindy est en congé maternité.

Karin Cavin et Julie Pasche ont intégré l'équipe, et nous avons également accueilli une stagiaire (puis remplaçante) : Sarah.

Les subventions ainsi que d'autres efforts ont permis une revalorisation des salaires : on est passé de fr. 20 à fr. 30.- /heure.

La réorganisation administrative et structuration du fonctionnement ainsi que la valorisation des salaires restent à poursuivre.

4. Présentation et adoption des comptes 2022-2023

Voir les documents de présentation des comptes.

Christophe présente les chiffres.

Cet exercice comptable présente un excellent résultat. Les écolages ont ramené fr. 160'000.-, les cotisations pour les P'tits Points fr. 124'800.- pour un chiffre d'affaires de près de fr. 300'000.- en ajoutant les subventions et dons. Après déduction des charges (personnel et exploitation), on retire un bénéfice pour 2022-2023 de fr. 61'320.-.

Ce bon résultat s'explique notamment par l'augmentation des recettes de l'école en forêt : places supplémentaires et contribution élevée des familles (écolage selon revenu et fortune) ainsi qu'une bonne fréquentation globale de nos activités.

Pour rappel : les écolages de l'école en forêt étant déterminés sur la base de la déclaration d'impôt, elles peuvent varier fortement d'année en année.

La dette concernant l'achat de la yourte de fr. 21'000.- octroyée par la famille Bezençon sera remboursée dans l'exercice 2023-2024.

Les comptes sont sains. Cela donne une solidité et ce bénéfice permet d'envisager l'augmentation des salaires pour l'année 2023-2024. Cette solidité nous rend moins directement tributaire de la fréquentation (écolages encaissés).

Question de Marylaure Huni Bezençon : le résultat est excellent mais c'est donc avant l'augmentation des salaires ? Oui c'est exact. Ce résultat donne « une bouffée d'oxygène et davantage de solidité financière à Point Nature. Dominique précise que la solidité repose aussi et surtout sur les « nouvelles sources de financement », pérennes et mieux prévisibles que sont la subvention octroyée par la FAJE ainsi que l'ajustement du tarif des P'tits Points. C'est aussi cela qui a permis d'envisager l'augmentation des salaires dès août 2023.

Question de Tifaine Balanche : est-ce que le revenu des familles est un critère de choix dans les admissions à l'école en forêt ? Non, ce n'est qu'une fois le processus d'admission terminé que les familles déclarent leur revenu afin de déterminer le montant d'écolage. Ce n'est pas un critère d'admission.

Les comptes ont été contrôlés par Guillaume Pasche et Yves Gaille le 19.02.2024 en présence de Dominique Bezençon et Christophe Cavin. Yves Gaille lit le rapport de vérification des comptes.

Les vérificateurs recommandent d'approuver les comptes. Ils sont approuvés à l'unanimité.

5. Élection des vérificateurs de compte pour le prochain exercice.

Yves Gaille poursuit. Vérifier si Guillaume Pasche souhaite aussi poursuivre.

Michaël Quartacci s'est proposé comme suppléant.

6. Élection du Comité

Le comité est réélu. Information : les demandes pour intégrer le comité sont les bienvenues.

7. Divers

- *Question de Jean-Marc Bezençon : existe-t-il des listes d'attente pour les différentes inscriptions et si oui dans quel état sont-elles ?*

Dominique répond que pour l'école oui, il y a systématiquement plus de pré-inscriptions que de places disponibles. Il y a donc une liste d'attente durant le processus d'admission.

Pour Les P'tits Points également, mais c'est plus complexe. Il y a une forte demande, de nombreuses pré-inscriptions mais dont une proportion variable ne se concrétise pas en inscription ferme. Il est parfois essentiel pour les familles de trouver rapidement des solutions.

Exemple : Lors des portes ouvertes 2023, nous avons communiqué qu'il n'y avait presque plus de places. À la suite de cet événement, nous avons reçu de très nombreuses demandes d'inscription. Toutefois, une bonne partie de ces demandes se sont ensuite modifiées (changement de jour, de nombre de jours ou désistement).

Pour la rentrée à venir, il y a beaucoup d'intérêt, mais rien de bien formalisé encore.

Jeanne-Charlotte précise que le nombre de places disponibles dépend aussi du nombre de départs.

Jean-Marc Bezençon demande si on peut donner un chiffre précis par rapport à une liste d'enfants en attente ? Dominique répond que c'est très difficile de donner des chiffres en cette période de l'année (mars). Il y a beaucoup d'incertitudes : renouvellements d'inscription, dont dépend le nombre de places disponibles, « fiabilité » des pré-inscriptions déjà reçues à ce jour.

On peut cependant relever que nous avons le même problème que dans les autres structures d'accueil : beaucoup de demandes pour les mardi et jeudi.

- *Marylaure Huni Bezençon demande si les gens restent encore en attente au cas où une place se libère ou cherchent d'autres solutions ?*

Dominique répond que c'est difficile à dire car c'est rarement arrivé. Nous n'avons pas beaucoup de « roulement » durant l'année scolaire. Soit une place se libère très vite, soit les familles en attente le rete longtemps et trouve alors peut-être une autre solution.

Il arrive qu'une place se libère en cours d'année ou que des nouvelles inscriptions arrivent en cours d'année et occupe une place restante.

Historiquement les P'tits Points n'étaient pas une solution « de garde » mais plutôt destinée aux parents qui étaient sensibles à la nature et qui recherchaient une structure pour que leur enfant vive une expérience de vie sociale en accueil collectif, avant l'entrée à l'école. Depuis que nous avons ouvert l'accueil à la journée (en 2019), on observe que le nombre d'enfants qui viennent seulement pour la tend à diminuer et le nombre d'enfants accueillis pour une ou plusieurs journées entières par semaine augment. Ainsi, les familles pour qui Les P'tits Points sont une « solution de garde » sont de plus en plus nombreuses.

- *Marylaure Huni Bezençon demande si la moyenne c'est un jour de fréquentation ?*

Oui. Mais de plus en plus d'enfants viennent 2 jours.

- *Jean-Marc Bezençon : qu'en est-il sur le plan du trafic automobile (parents qui amènent les enfants) : est-ce que Point Nature est conscient de cela et est-ce que Point Nature réfléchit à des solutions afin de limiter cela ?*

Dominique : lors des premières années d'ouverture, on avait encouragé activement le co-voiturage, il y avait un formulaire proposé aux parents. Concrètement, il s'avère compliqué pour les familles de s'organiser dans ce sens, pour des questions pratiques (sièges réhausseurs, taille de la voiture, trajets combinés, etc.). Les enfants viennent aussi de divers villages. Nous avons aussi évoqué l'idée d'organiser un transport de type « ramassage scolaire » mais ce serait très compliqué.

Ceci dit... Point Nature accueille des enfants de nombreux villages voisins de Chassagne qui, s'ils ne venaient pas ci, seraient conduits à Orbe pour y être accueillis. Nous n'avons évidemment pas de chiffres à ce sujet, mais il se peut que la localisation de Point Nature réduise les transports des familles habitant les villages environnants, réduisant ainsi l'impact environnemental.

Jeanne-Charlotte relève que certaines familles arrivent quand même à s'organiser et viennent en co-voiturage ou avec des cargo bike. Elle trouve qu'il y a eu une évolution par rapport à ça.

Mme Castelli souligne que les parents sont conscients de l'impact environnemental et font au mieux. Il y a plusieurs paramètres à considérer.

- *Jean-Daniel Bezençon : y a-t-il un carnet journalier ou un livret scolaire ?*

Dominique : Il n'y a pas de carnet journalier. Point Nature a élaboré son propre livret scolaire annuel (non officiel) qui permet à l'enfant de se situer. Il n'y a pas d'exigence cantonale en la matière pour les élèves du premier cycle en école privée.

Pour Point Nature, il est cependant important de pouvoir communiquer autour du suivi de l'élève qui rejoindra ensuite l'école ordinaire.

- *Question sécurité : y a-t-il eu des soucis liés aux coupes de bois ?*

Dominique : nous collaborons avec le triage du Suchet et le garde forestier. On doit être attentif car beaucoup de sapins ont séché. C'est un sujet d'inquiétude tant pour Point Nature que pour le garde forestier.

- *Sécurité de l'école : avez-vous réfléchi à l'éventualité de visiteurs malintentionnés durant la journée ?*

Peu de présences et de passages autour de Point Nature. De plus, il y a toujours au moins 4 personnes de l'équipe Point Nature sur place.

Christophe en profite pour informer que l'équipe a suivi une formation premier secours durant cette année.

- Fête des 10 ans de PN

Dominique informe qu'en 2023 c'est la 10^e rentrée

On va fêter en 2024. Un événement qui est en cours d'organisation aura lieu à l'automne. Il y aura des portes-ouvertes différentes en 2025.

- Remerciements

A l'équipe d'intervenant.e.s de Point Nature,
Aux membres du comité pour leur investissement,
Aux communes de la région qui nous soutiennent,
Aux gardes forestiers : Pascal Bays et Christian Cachemaille,
A Joël Scheuner pour les travaux et logistique,
Au groupe de soutien,
Aux parents et familles,
Et à Dominique pour son investissement et tout son travail depuis toutes ces années.